

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	AGRIFULL	70 DT	CH 4055 12
Constructeur	AGRIFULL S.p.A., Ferrara (I)		(valable jusqu'au 31.12.78)
Identification	"TODT" et "CH 4055 12" sur la plaquette du constructeur "AG 70 T" devant le No du châssis		bruit
Plaquette constr.	à droite, à l'avant, à l'intérieur de l'aile (monté par l'importateur)		
N° du châssis	à l'arrière, sur carter boîte c.v., derrière attelage de remorque		
Ident. du moteur	"104 SU" à droite, latéralement sur le bloc, au-dessus de la jauge d'huile (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	R. GRUNDER & CIE SA, Machines agricoles, 1217 Meyrin/GE + 6287 Aesch/LU		
Véhicule homologué	AGTOT-10523	Signes fixes dans code du type	70 DT / AG 70 T

<b>Chassis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique ou hydrostatique av. assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchr. + boîte compl. route / terrain
Nombre de vitesses	4 x 2 Entraînement toutes roues *)
Frein de service	mécanique, à disques, sur arbres primaires resp. sur roues arrière, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur arbres primaires resp. sur roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

<b>Moteur</b>	
Marque	V.M. Type 104 SU
Construction	en ligne Temps 4
Carburant	D Position avant
Refruidiss.	air Nombre cylindr. 4
Alésage	100 Course 110
Cylindrée	3454 CV-impôt 17,59
Puissance en CV	67 DIN à t/min 2300
Bruit	83 dB/A à t/min 2300
Silencieux	1 = 660x160x95 mm x)
Mesure des gaz	BACHARACH = 4,0/BOSCH noirissement = 3,0
Déparasitage	- (à 95 %)

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	tracteur
Ceintures sécurité	Indic. vit
Cale	Rétroviseur
Antivol	Attelage AR=broche
Nombre de places	1 (1+2) av centre ar
<b>Dimensions</b>	
Longueur	int. 3740 ext. Empattements 2300
Largeur	1780
Hauteur (au-dessus cheminée)	2460 Voie av 1400 ar 1400
Porte à faux	lat. Voies av 1300 ar 1800
	av 520 ar 920 Braquage g 10500 d 10250
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

<b>Poids</b>		
avant	arrière	total
1110	1420	2530
Poids à vide		
Charge utile		
Poids total 2530		
Garantie fabr. 1580 3560 4700		
Dimens. pneus 9.5 - 24 14.9/13-30 (Variantes +)		
Fly / bar 4 / 1,4 6 / 1,4 voir		
Charge 1480 3330 remarques		
pour V max 30 30		
Garantie poids remorqueable avec frein		
Garantie poids remorqueable sans frein		
Garantie poids de l'ensemble		
Poids remorqueable testé		
Vitesse maximale selon le constructeur 24 km/h		
Vitesse maximale testée 25 km/h		

à 2300 t/min au moteur resp. 625 t/min à la prise de force

Equipement §) \_\_\_\_\_  
 Feux de route COBO 05100/DGM 7886 FM  
 Feux de croisement COBO 05100/DGM 7886 FM  
 Feux de position A (E)  
 Feux rouges R (E)  
 Feux stop S1 (E)  
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)  
 Catadioptres av \_\_\_\_\_ ar 2+2= I (E)  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Feux complément \_\_\_\_\_  
 Eclairage plaque \_\_\_\_\_  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_ avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs MARELLI T12 FE  
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation \_\_\_\_\_  
 Genre du véhicule Tracteur  
 Marque et type AGRI FULL 70 DT  
 Homologation N° CH 4055 12  
 Carrosserie \_\_\_\_\_  
 Places total 1 (1+2) avant \_\_\_\_\_  
 Poids à vide 2530 Carburant D  
 Charge utile - CV-impôt 17,59  
 Poids total 2530 Cylindrée 3454

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules équipés d'une plaquette du constructeur sur laquelle figurent l'importateur (R. GRUNDER & CIE SA) et le No de l'homologation.

- \* Entretien : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées; blocage du différentiel arrière.
- + Variante de pneus : AV = 11.2 - 24 4 PR 1960 (1,0) V-max. 30 km/h ou d'autres pneus correspondants  
 AR = 16.9/14 - 30 6 PR 3870 (1,1) 30 km/h quant à la charge et la vitesse
- §) Equipement : admise pour raisons techniques: la hauteur des feux de position, des feux rouges/stop, les clignoteurs AV + AR; lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.
- x) Insonorisation : l'intérieur du capot est enduit de caoutchouc-mousse.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- lorsque la largeur dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Remplace la FH CH 4055 12 du 29.-30.08.77  
 Identification  
 (22.11.77)

Lieu et date de l'homologation  
 Aesch/LU, 29.8.1977

Homologation fédérale des types de véhicules

Tracteur

A G R I F U L L

7 0 D T

CH 4055 12

Fiche complémentaire

I

Expertise de contrôle du 24.04.78 à Meyrin - St

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 25,5 km/h, M4S = 86 dB/A

à proximité de l'échappement: 97 dB/A à 2450 t/min

position du microphone : 50 cm sur la droite de l'échappement.

Insonorisation : tôles d'absorption à gauche et à droite du moteur revêtues de matière absorbante.

Mesures de la fumée: avec moteur sous pleine charge, BOSCH noircissement 2,2 à 45 %  
en accélération libre, Bacharach 2,5.